

Affaires courantes

les comités agir différemment. Je ne pense pas que cela changera beaucoup notre façon de faire.

J'exhorte la Chambre à adopter cette recommandation. Les comités n'ont pas changé lorsque la télévision y était. À mon avis, ils ont travaillé de façon très satisfaisante. Je n'ai aucune raison de croire que la télédiffusion de toutes les séances des comités, si c'est ce que veulent les médias, changera cela.

J'appuie fortement la recommandation. Les comités détermineront eux-mêmes leur façon de procéder. Si un comité ne veut pas que la télévision soit présente, elle ne le sera pas. Chaque comité sera libre de prendre cette décision. Je pense que c'est un aspect important de la recommandation.

La deuxième recommandation importante du comité était la nomination d'un directeur de la programmation. Je vais lire la recommandation n° 3. On y dit que le directeur de la programmation devrait être responsable de la production et de la réalisation de la radiodiffusion des délibérations de la Chambre des communes sous le contrôle général du Comité de surveillance de la Chambre des communes. Le Comité des privilèges, et des élections a recommandé que lui soit confiée, du moins pour l'instant, la responsabilité de surveillance.

• (1140)

Cette recommandation est importante du fait qu'elle change les lignes directrices qui contrôlent actuellement la présence et l'activité des caméras de télévision à la Chambre, de façon à donner une idée plus générale et juste de ce qui se passe à la Chambre.

Les gens qui nous regardent maintenant voient que je suis ici à ma place mais ne voient rien d'autre dans la Chambre. Je pense qu'il est dommage qu'ils ne puissent voir les autres députés. Je regrette qu'ils ne puissent voir certains des sièges vides.

L'absence de députés aujourd'hui n'est en rien différente de celle de n'importe quel autre jour. Je n'estime certainement pas qu'elle est inhabituelle et je ne suis pas surpris qu'un grand nombre de députés ne soient pas présents. Il y a des séances de comité ce matin. Il y a d'autres réunions et affaires auxquelles les députés doivent participer, et je pense que les Canadiens ne devraient pas être surpris de voir qu'il y a beaucoup de sièges vides à la Chambre. Je pense que c'est là une réalité normale de la vie parlementaire. Si c'est la raison

pour laquelle on ne veut pas que la caméra qui me fait face donne une vue d'ensemble, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une bonne raison et nous ne devrions pas en tenir compte.

La proposition faite se fondait sur l'expérience de l'Assemblée législative de l'Ontario. J'invite fortement les députés à écouter les délibérations de cette assemblée et à regarder comment celles-ci sont retransmises parce que, du point de vue du Comité, la radiodiffusion de ces délibérations est plus intéressante que la nôtre. Ce n'est pas parce que les discours prononcés sont nécessairement meilleurs, bien que l'Assemblée législative de l'Ontario compte de nombreux orateurs impressionnants, notamment au sein du gouvernement. Je ne voudrais aucunement laisser entendre que le fait de regarder les travaux de l'Assemblée législative puisse être moins intéressant que de regarder nos délibérations. Sauf tout le respect dû aux députés de cette assemblée, ils font du meilleur travail sur le plan de la télévision en rendant plus évidente la présence d'un orateur à l'Assemblée. Normalement, la caméra donne une vue panoramique, de l'avant ou de l'arrière du député qui se lève, et montre de quelle façon celui-ci se tient, à quel endroit il se trouve, et où il se situe par rapport au Président.

Mme Clancy: Ou elle.

M. Milliken: Ou elle. Je m'excuse, j'essaie seulement d'être bref pour des raisons de temps. La députée de Halifax a tout à fait raison, mais j'utilise le pronom «il» dans son sens général, en incluant les deux sexes.

Une fois qu'un député commence à parler, la caméra se rapproche de celui-ci et le suit de près.

Je ne dis pas que nous devrions avoir des gros plans des réactions. L'Assemblée législative de l'Ontario éprouve des difficultés avec cette question, ainsi que nous l'a déclaré le directeur de la programmation là-bas. Je pourrais être le premier à prendre la parole et adresser directement mes remarques au secrétaire parlementaire assis en face. À l'Assemblée provinciale de l'Ontario, les caméras hésitent à montrer le secrétaire parlementaire, au cas où celui-ci serait en discussion avec le whip en chef et pourrait être en train de rire pendant que je fais un commentaire sérieux. Le fait de le montrer dans cette situation ne serait pas convenable, ni pour le secrétaire parlementaire, ni pour moi pendant que je formule mes observations.